



# La Sauvegarde de Haute-Saône recrute pour le Centre Educatif Marcel Rozard : 1 Surveillant de Baignade Qualifié (H/F)



CDD



1 ETP



FROTEY LES  
VESOUL



Du 01/07/2026 au  
31/07/2026



Rémunération selon CCN 66

AHSSEA

## L'ÉTABLISSEMENT :

Le Centre Educatif Marcel Rozard est rattaché à son association gestionnaire l'AHSSEA.

Il accueille 46 jeunes de 10 à 21 ans, en internat et 60 jeunes en AEMOR H ( 0 à 18 ans)

Dans le cadre du placement, il accompagne des jeunes sous ordonnance du Juge des Enfants ou à la demande des parents.

Il peut aussi accueillir des adolescents relevant de la PJJ.

L'internat fonctionne selon 2 modalités d'accompagnement : dans un collectif ou dans des studios à la préparation à l'autonomie.

Le CEMR a 2 sites pour l'internat (GRAY et FROTEY LES VESOUL)

Le PEAD s'exerce sur toute la HAUTE SAONE , ses bureaux sont fixés à FROTEY LES VESOUL.

Le Centre Educatif Marcel Rozard recrute pour son site à FROTEY LES VESOUL un Surveillant de Baignade qualifié (H/F) à temps plein pour le mois de juillet 2026.

**Par délégation de la direction et sous l'autorité de la Cheffe de service** de l'internat, vous garantissez la sécurité des jeunes et des biens.

## En qualité de surveillant de baignade qualifié :

Missions et Rôle :

Surveillance du bassin

Pratiquer les gestes de premiers secours

Détecter les anomalies des matériels et effectuer les opérations de maintenance usuelle

Appliquer et faire respecter de manière ferme et courtoise le règlement intérieur de la piscine

Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade

Surveiller la zone de baignade en observant particulièrement les comportements des individus et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite

Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie, ni celle des autres.

## VOS AVANTAGES :

- Salaire selon CCN 66 (pouvant varier selon l'expérience);
- 39 heures hebdomadaires compensées par 24 jours de congés trimestriels en plus des 25 jours de congés légaux, 7 jours RTT, récupération des jours fériés qui tombent le week-end
- Prévoyance : Mutuelle (prise en charge à hauteur de 60 %) ;
- Tickets restaurant (valeur: 8 €)
- CSE et ses œuvres sociales
- Accompagnement pour la recherche d'un logement avec Action Logement.

## LE CANDIDAT IDÉAL :

- Diplôme de Surveillant de Baignade Qualifié (BNSSA)
- Permis B valide exigé
- Expérience de travail sur des dispositifs d'hébergement;
- Bonne connaissance du secteur de la protection de l'enfance
- Capacité au travail partenarial et en équipe

## POUR POSTULER :

Adresser votre candidature, avant le 30.05.2026, à l'attention de M Jean François MARTZLOFF, Directeur

[cemr@ahssea.fr](mailto:cemr@ahssea.fr)